

Le 4 février 2019

Session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge tenue dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, le quatrième jour de février 2019 à 19h30 sous la présidence du maire Daniel Tétreault, sont présents les conseillères et conseillers : Carole Dansereau, Micheline Dufour, Roger Santerre, Jean-Pierre Morlot, Gaston Chouinard et Robert Gaboriault, tous membres du dit conseil et formant quorum.

La directrice générale et secrétaire trésorière Suzanne Marcoux est présente.

5 personnes sont présentes dans la salle.

Le maire ouvre la séance à 19h30

16-19 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Carole Dansereau

Appuyé par Robert Gaboriault

ET RÉSOLU que l'ordre du jour soit adopté tel que lu, en ajoutant un point à varia *Demande pour la réinstallation du poteau d'Hydro Québec (rg St-Edouard et Grande Ligne)*, et laisser le varia ouvert.

ADOPTÉ

17-19 Adoption avec dispense de lecture du procès verbal de l'assemblée ordinaire du 7 janvier 2019

Proposé par Carole Dansereau

Appuyé par Micheline Dufour

ET RÉSOLU que le procès verbal de l'assemblée ordinaire du 7 janvier 2019, soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉ

La première période de questions est ouverte à 19h34.

La directrice générale dépose le rapport financier mensuel de janvier 2019.

La directrice générale dépose la liste des contrats de plus de 2000\$ dont le total dépasse 25 000\$ pour 2018.

18-19 Comptes à payer

Proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Jean-Pierre Morlot

ET RÉSOLU que le paiement des comptes suivants soient approuvés :

Cotisations employeur fédérales (décembre) payé	1 324,28
Cotisations employeur provinciales (décembre) payé	3 594,80
Élus	2 472,13
Directrice générale, inspecteur en voirie, agente de bureau (5 semaines) payé	6 193,57
Pompiers , aide en voirie, opérateur eaux usées et préposé à l'entretien,	6 177,33
Desjardins sécurité financière (cotisation REER Béatrice Travers dernier versement)	399,92
Daniel Tétreault (128 km 2 rencontres pacte rural + rembours. Chaise de bureau carte crédit)	194,91
Bell mobilité (cellulaire) payé	19,50
Hydro-Québec (éclairage public 2017) payé	270,71
Hydro-Québec (2 postes de pompage) payé	242,70
Hydro-Québec (site de traitement 2017) payé	1 316,67
Télébec (site de traitement) payé	90,87
Marché Gendreau (essence voirie et SSI, sel à déglacer)	569,20
Petite caisse (timbres, Km,papeterie, article nettoyage)	430,29
Poste Canada (Ami janvier + publication MADA et calendrier collectes)	118,65
Transport Hanigan (déneigement+matériaux chemins municipaux et MTQ, 3ème versement de 5)	20 930,92
Transport Hanigan (remboursement prime disponibilité MTQ)	1 000,00
Entreprise René Charpentier inc. (vérification génératrice site de traitement)	258,70
Chauffage P.Gosselin (huile à chauffage 1133,9 litres, caserne)	1 218,51
Comité de développement Stanbridgeois (frais récurrents petite école 2018)	534,77
Communications Plus (location temps d'antenne, 1 mois)	87,38
Aréo Feu (Achat 1 casque et deux paires de botte service incendie)	1 376,25
Rona Bedford (rallonge électrique SSI et 2 bacs ordures pour Hôtel de ville)	230,03

Les Entreprises électriques Lanctôt (install. système extérieur, luminaires intérieurs, prises)	1483,70
Claude et François Phénix et fils inc. (réparations luminaires)	193,16
Papeterie Coupal (papier, classeurs murales, stylos)	97,55
Orizon Mobile (location répéteur service incendie)	114,98
Pompex inc. (entretien pompes postes de pompage) PP3 station épuration	331,20
Pizzeria Bedford (repas pompiers entraide St-Alexandre)	119,57
Purolator (frais expédition analyses eau et livraison boites formulaires comptes de taxes)	16,19
CDTEC Calibration inc (calibrage détecteur de gaz)	137,97
Pharmacie Proxim (remboursement caution pour clé salle communautaire)	100,00
Pièces d'Auto Bedford (Achat absorbant SSI)	145,56
Fernand Tougas (entretien véhicules service incendie)	182,00
Ville de Bromont (moniteur formation Pompier 1, section 2)	848,87
Ministre des Finances(droits véhicules lourds)	140,00
Financière Banque Nationale (intérêts pour règlement d' emprunt 335-10, camion citerne)	11 560,63
Association des Directeurs Municipaux du Québec (cotisations 2019)	1 019,83
MRC Brome Missisquoi (quotes part 2019 1er versement sur 2)	31 652,50
BMR - L'homme et fils (bacs recyclage et ordures (6) école St-Joseph seront remboursés)	620,74
Groupe CCL (enveloppes et formulaires comptes de taxes)	334,58
Progexpan inc. (Microbytes) Maintenance site web 2019	2 299,50
Groupe Guérin (location système UV,3 mois)	158,64
Gestim inc. (service d'inspection- Permis et certificats,)	672,60
Groupe Conseil Novo SST inc.(mutuelle de prévention cotisations 2019)	605,44
Docu-Dépôt (destruction documents municipaux)	137,97
Réseau d'information municipale (cotisation 2019)	183,96
	102 209,23

Je, soussignée, certifie par les présentes sur mon serment d'office, qu'il y a les fonds disponibles pour les fins pour lesquelles ces dépenses sont projetées au budget 2019.

ADOPTÉ

19-19 Demande au pacte Brome-Missisquoi pour un accompagnement dans le cadre de la stratégie d'attraction de jeunes familles et la main d'œuvre

Considérant que la MRC Brome-Missisquoi met en œuvre une stratégie d'attraction de jeunes familles;

Considérant que la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge désire attirer des jeunes familles et améliorer son attractivité auprès des jeunes familles et la main d'œuvre;

Considérant que le Conseil des maires de la MRC Brome-Missisquoi a adopté une résolution indiquant que les municipalités pouvaient déposer une demande de soutien de 3000 \$ au Pacte Brome-Missisquoi et que la règle de 50% de contribution municipale ne soit pas applicable pour ce type de projet;

Il est proposé par Carole Dansereau

Appuyé par Gaston Chouinard

ET RÉSOLU d'informer la MRC par la présente résolution que la municipalité demande un soutien d'un maximum de 3000\$ au Pacte Brome-Missisquoi pour les frais d'accompagnement dans le cadre de l'amélioration de l'attractivité de la municipalité auprès des jeunes.

Que la municipalité s'engage à assumer tous les coûts excédants de 3000\$ dans le cadre de ce projet.

ADOPTÉ

20-19 Mise en place d'un comité afin de définir la stratégie municipale concernant le développement domiciliaire

Considérant que la MRC Brome-Missisquoi met en œuvre une stratégie d'attraction de jeunes familles;

Considérant que la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge désire attirer des jeunes familles et améliorer son attractivité auprès des jeunes familles et la main d'œuvre;

Il est proposé par Jean-Pierre Morlot

Appuyé par Robert Gaboriault

ET RÉSOLU que la municipalité met en place un comité afin de définir la stratégie municipale concernant le développement domiciliaire. Que ce comité soit composé des élus municipaux et de membres du Comité de Développement Stanbridgeois (CDS).

ADOPTÉ

21-19 MADA-Nomination des membres du comité de suivi

Considérant que la municipalité a adopté la politique MADA Bedford et région ainsi que le plan d'action 2019-2023;

Considérant que le cheminement de la démarche MADA nécessite la création d'une structure de suivi du plan d'action local et du plan d'action régional;

Considérant que la Municipalité doit nommer les personnes responsables du comité de suivi local responsable des questions relatives aux aînés;

Il est proposé par Micheline Dufour

Appuyé par Carole Dansereau

ET RÉSOLU de nommer Gaston Chouinard, Diane Boulet, Ginette Gendreau, Sophie Langlois et Suzanne Marcoux, membres du comité de suivi local concernant la démarche MADA.

ADOPTÉ

22-19 Demande d'une carte de crédit pour la Municipalité

Il est proposé par Jean-Pierre Morlot

Appuyé par Gaston Chouinard

ET RÉSOLU d'autoriser l'acquisition d'une carte de crédit Visa Affaires pour la Municipalité, avec la Caisse Desjardins, et ce pour un montant de crédit de 2000\$.

ADOPTÉ

23-19 Achat d'un rayonnage pour la bibliothèque

Il est proposé par Micheline Dufour

Appuyé par Roger Santerre

ET RÉSOLU d'autoriser l'achat d'un rayonnage pour la bibliothèque au montant de 2520.00\$ plus taxes, à même le surplus, dont les fonds pour la bibliothèque étaient disponibles au budget en date du 31 décembre 2018.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense;

24-19 Autorisation de dépenses et confirmation du maître de cérémonie pour la Fête de la pêche 2019

Proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Jean-Pierre Morlot

ET RÉSOLU d'autoriser les dépenses pour la fête de la pêche qui se tiendra le samedi 8 juin 2019. Le budget prévu est de 200\$.

Que le Conseiller Jean-Pierre Morlot sera le maître de cérémonie pour cette journée.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense;

25-19 Participation municipale-Fête Nationale Rassemblée 2019 à Stanbridge Station

Proposé par Gaston Chouinard

Appuyé par Roger Santerre

ET RÉSOLU de verser immédiatement la somme de cinq cents (500) dollars à la municipalité de Stanbridge Station pour le comité organisateur de la Fête nationale rassemblée 2019.

Cette activité qui regroupe six municipalités aura lieu à Stanbridge Station cette année.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense;

26-19 Activité de lactofermentation (10 février 2019)

Proposé par Micheline Dufour

Appuyé par Gaston Gaboriault

ET RÉSOLU d'autoriser la location de la salle communautaire gratuitement pour la tenue de l'activité de lactofermentation, organisée par le Comité de Développement Stanbridgeois (CDS), dimanche le 10 février prochain.

ADOPTÉ

27-19 Journée Citoyenne (16 mars 2019)

Proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Jean-Pierre Morlot

ET RÉSOLU d'autoriser la location de la salle communautaire gratuitement pour la tenue de l'activité de Journée Citoyenne, organisée par le Comité de Développement Stanbridgeois (CDS), samedi le 16 mars prochain.

ADOPTÉ

28-19 Atelier Santé pour 60+

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du projet d'ateliers santé pour nos aînés, dans le cadre du programme de subvention soutien aux actions favorisant les saines habitudes de vie du Ministère de la santé et des services sociaux ;

ATTENDU QUE dans la démarche régionale concertée réalisée sur le territoire de Bedford et région, pour la mise à jour de la politique MADA 2019-2023 vise d'assurer aux aînés un milieu de vie de qualité ;

ATTENDU QUE ce projet est en lien avec l'axe loisir, saines habitudes de vie et vie active du plan d'action concerté du territoire de Bedford et région MADA regroupant 8 municipalités ;

ATTENDU QUE dans la démarche d'amélioration de la santé et du bien-être de la MRC Brome-Missisquoi, le pôle de Bedford a priorisé d'améliorer les services de proximité pour nos populations ;

ATTENDU QUE ces ateliers santé incluent l'activité physique, la cuisine de mets santé et de l'information spécifique sur la nutrition et les activités physiques afin de favoriser le développement de saines habitudes de vie chez les aînés ;

ATTENDU QUE ses ateliers seront offerts dans 6 municipalités et dont la nôtre pour l'accès aux aînés ;

ATTENDU QUE des bénévoles seront formés afin d'offrir le cours d'activité physique adapté aux aînés *Vie Active* pour les municipalités accueillant le projet dans ses locaux afin d'assurer la poursuite de cet activité ;

Il est proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Jean-Pierre Morlot

ET RÉSOLU que les membres du Conseil appui la Popote de la région de Bedford pour sa demande d'aide financière pour ses ateliers santé présenté dans le cadre du programme de soutien aux actions favorisant les saines habitudes de vie du Ministère de la santé et des services sociaux.

Que la municipalité s'engage à offrir gracieusement la salle communautaire pour ces ateliers dont valeur d'une location est de 800 \$, soit 50\$ par atelier, afin de minimiser le coût d'inscription aux aînés et de collaborer à la promotion de ce projet.

ADOPTÉ

29-19 Demande de l'école Massey-Vanier High School- Bourses 2019

Proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Micheline Dufour

ET RÉSOLU d'accorder et d'autoriser le paiement immédiat d'une somme de 350 \$ à l'école secondaire Massey-Vanier High School et de demander à ce que ce montant soit remis aux deux étudiants résidant dans notre municipalité.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

30-19 Demande d'aide financière pour le journal St-Armand

Proposé par Carole Dansereau

Appuyé par Gaston Chouinard

ET RÉSOLU d'accorder une contribution financière au journal St-Armand pour l'année 2019, au montant de 200\$, et d'en autoriser le paiement immédiat.

***ADOPTÉ ***

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

31-19 Autorisation de dépenses pour le remplacement des chaises du conseil, le remplacement de l'ordinateur de la secrétaire et de la peinture du bureau municipal

Il est proposé par Jean-Pierre Morlot

Appuyé par Roger Santerre

ET RÉSOLU que le Conseil municipal autorise l'achat des chaises pour la salle du Conseil pour un montant approximatif de 1300\$ plus taxes, le remplacement de l'ordinateur de la secrétaire 1223\$ plus taxes, et ainsi autoriser la peinture du bureau municipal de l'administration, et ce tel que budgété pour l'année 2019.

ADOPTÉ

32-19 Demande de réinstallation du poteau d'Hydro Québec à l'intersection du rang St-Edouard et de la Grande-Ligne

Considérant que suite à un accident, le poteau et le luminaire à l'intersection du rang St-Edouard et de la Grande-Ligne a été endommagé et que suite à cet événement Hydro Québec a enlevé le poteau et qu'il n'a pas été remplacé;

Il est proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Carole Dansereau

ET RÉSOLU que la Municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge demande à Hydro Québec la réinstallation du luminaire à l'intersection du rang St-Edouard et de la Grande-Ligne, et ce par soucis de sécurité et de visibilité.

ADOPTÉ

La deuxième période de questions est ouverte à 20 :55.

La levée de l'assemblée est demandée par Gaston Chouinard à 21 :05

Je, Daniel Tétreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Daniel Tétreault
Maire

Suzanne Marcoux
Secrétaire-trésorière